

DÉCISION N°25/2026/Institut Mines-Télécom

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE AU SEIN D'INSTITUT MINES-TÉLÉCOM BUSINESS SCHOOL

Vu le décret n°2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom et plus particulièrement ses articles 13,15 et 27 ;

Vu la délibération n° 2021-1-6 du Conseil d'administration du 12 mars 2021.

Section 1. Transactions

Délégation de signature est donnée par Madame Cécile DUBARRY, Directrice générale de l'Institut Mines-Télécom à Monsieur Herbert CASTERAN, Directeur d'Institut Mines-Télécom Business School, à l'effet de signer en son nom la transaction mettant fin à l'instance et l'action engagées par un élève d'Institut Mines-Télécom Business School, enregistrées sous le numéro 2601612 dans le cadre d'une procédure portée devant le Tribunal administratif de Versailles.

Section 2. Publication et exécution de la présente décision

La présente décision est notifiée à l'agent comptable et aux personnels concernés sous couvert de leur hiérarchie. Elle est publiée sur le site internet de l'Institut Mines-Télécom.

A Palaiseau, le 28 septembre 2026

Cécile DUBARRY

Directrice générale